

Votre intervenante

Pour nous contacter : contact@inniz.fr



Fortement impliquée dans la transformation numérique publique depuis plusieurs années, Magali BARNOIN est votre formatrice.

Fondatrice d'INNIZ, dont l'ambition est d'accompagner le secteur public sur les enjeux d'innovation et de transformation, elle est la partenaire de plusieurs administrations territoriales et d'Etat ainsi que d'institutions nationales telles que l'Institut National des Etudes Territoriales.

Elle met à votre disposition son regard stratégique de cadre territorial et de consultante, ses qualités pédagogiques de formatrice et de coach, ainsi que sa vision très opérationnelle de chef de projet. Elle s'appuie sur son passé de directrice d'un lab d'innovation publique pour donner à ses interventions une dimension très participative et tournée vers l'action.

INNIZ est un organisme de formation déclaré, certifié QUALIOPI pour le périmètre de ses actions de formation, qui a également reçu l'agrément ministériel pour former les élus locaux. Les contenus de cette formation ont été conçus sur la base d'un dialogue avec des élus afin de répondre parfaitement aux contraintes et aux besoins de ces derniers.

Programme de formation

L'intelligence artificielle au service de l'action publique

Formation à distance

Objectifs :

Destinée aux décideurs publics, cette action de formation permettra à tout.e élu.e :

- de connaître le contexte réglementaire actuel en matière d'intelligence artificielle
- d'appréhender les opportunités d'innovation et d'amélioration de l'action publique territoriale, au travers d'illustrations concrètes de cas d'usage
- de réfléchir à des stratégies, via un benchmark français, tenant compte d'une minimisation des risques, qu'il s'agisse de donnée, de seuil d'acceptabilité ou d'impact environnemental.

Publics :

Elus locaux

Pré-requis :

Il n'y a pas de prérequis spécifique.

Moyens & modalités pédagogiques :

Cette formation est réalisée à distance avec des outils de visio-conférence et des outils collaboratifs numériques permettant la participation active des élu.e.s.

Pour suivre la formation, il est nécessaire de disposer d'un ordinateur, d'une connexion Internet, de haut-parleurs.

Les modalités pédagogiques recouvrent des temps d'exposés et des temps d'échanges et de réflexion.

Durée :

La formation dure 3 heures.

Modalités d'évaluation et attestation de suivi

L'évaluation de l'acquisition des compétences se fait en cours de formation au moyen d'exercices d'analyse et de sujets de réflexion en lien avec le mandat d'élu local.

Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec le référent Handicap pour aménager la formation : magali.barnoin@inniz.fr

Réclamations

L'élu.e peut saisir INNIZ à tout moment, en cas d'incident ou de réclamation, en écrivant à contact@inniz.fr. Une réponse est apportée dans les 48h.

Programme :

A distance

- 
- Définition de l'intelligence artificielle et frise historique
 - Les grandes familles de l'intelligence artificielle
 - Des cas d'usage inspirant dans le secteur public
 - La posture agile des projets d'intelligence artificielle
 - La question de la qualité des données et des modèles, la minimisation des biais
 - Les défis environnementaux et sociétaux

Délai d'accès

La formation est accessible sur demande, depuis le site internet d'INNIZ ou la plateforme CPF Elu, via les formulaires d'inscription. La formation est planifiée après validation de l'inscription qui intervient dans les 2 jours suivant la demande de l'élu.e.

Tarif

Formation individuelle à distance : 240 € TTC